



# Journal des communaux d'Aulnay

Avril 2015

## LETTRE OUVERTE

Monsieur le Maire,

### **Après 1 an, quel bilan avec le personnel ?**

En mars 2014 nous avions souhaité interroger les principaux candidats aux élections municipales, pour la CFTC.

A cette occasion, conscient des énormes difficultés laissées par votre prédécesseur, vous aviez dressé le tableau de vos engagements concernant le personnel de la ville.

### **Où en est-on aujourd’hui un ans après votre élection ?**

A l’époque, la situation était catastrophique :

**Inéquité à tous les étages, absence de règles, clientélisme à tout va, souffrance au travail**, illustrée par les nombreuses mises au placard et le niveau d’absentéisme astronomique...

### **Vous avez promis le changement de culture et de méthode.**

Bien sûr, il fallait à la nouvelle municipalité le temps de se mettre en place, le temps aussi de changer la Direction générale des services, complètement impliquée dans le désastre.

De nouveau DGA sont entrés en fonction fin 2014. Ils cherchent eux-mêmes dans des difficultés inattendues, à prendre leurs marques dans un climat délétère. « ***Il faut absolument rétablir la dichotomie entre le politique et l’administration*** » disiez-vous en mars 2014. « ***pour cela, je nommerai un vrai Directeur Général... »***

### **Le constat que les agents de la ville peuvent faire, après un an de votre mandature, n'est pas bon.**

Les promesses « la main sur le cœur » ne suffisent plus, les faits parlent d’eux-mêmes. La séparation entre le politique et l’administration reste à réaliser.

Après six longues années de graves dysfonctionnements, qui ont abouti à de nombreux problèmes de santé parmi le personnel, et au gaspillage de l'argent public, **le personnel de la ville a l'impression de revivre un cauchemar.**

**Le climat d'insécurité, de suspicion et de défiance vis à vis du personnel communal qui constitua le socle de la politique RH de l'ancienne municipalité subsiste.**

Nous croyons utile de dire que dans une très large majorité **le personnel communal souhaite pouvoir travailler de manière intelligente dans un climat apaisé pour servir au mieux le public** « qui le vaut bien ».

**L'état des lieux :**

**Organisation du travail :**

**- Fins de contrats et recrutements :**

Nous avons pu assister depuis juin dernier à la suppression d'un certain nombre de postes contractuels, sans autre explication que les contraintes budgétaires.

Soit. **La plupart des postes supprimés concernaient des agents bien notés, sur des postes nécessaires au fonctionnement des services.**

Pourquoi dans le même temps avoir recruté à l'extérieur des agents et des cadres, alors qu'il existait dans nos effectifs des agents et des cadres qui disposaient des compétences requises ?

Pourquoi dans le même temps avoir maintenu en fonction, voire promu des agents qui ne donnaient pas satisfaction ou étaient inutiles à la collectivité ? Nombre d'agents et de cadres « placardisés » sous l'ancienne municipalité le sont encore, un ans après votre élection. Est-ce un statut spécial réservé à certains fonctionnaires ou agents publics ?

Ce qu'on entend le plus souvent : « **Le Maire ne nous fait pas confiance, contrairement à ses propos publics, il ne fait pas confiance à ses agents** ». Nous déplorons cet état de fait.

**-Fin des priviléges ?**

Vous annonciez une collectivité de droit, respectant le statut de la Fonction Publique : « **neutralité, égalité, respect des statuts, de la voie hiérarchique. Ce sont des valeurs que je souhaite d'abord rétablir.** »

Nous avons peine à comprendre les véhicules municipaux qui circulent dans ou en dehors de la ville, le soir et les week-ends (en dehors des heures de service), conduits par des agents dont les missions ne le justifient pas. **Un nouveau règlement d'utilisation des véhicules est passé au CT du 13 mars. Sera-t-il appliqué ?**

### **-Organigramme :**

Vous disiez : « **Le fonctionnement de la Mairie doit être lisible, autant par les agents que les usagers** ». Mais quelle est la réalité aujourd’hui ?

Au bout d’un an, les agents ne disposent toujours pas du nouvel organigramme des services de la Mairie. Pire, ils ne disposent pas toujours d’un organigramme à jour de leur propre service.

Malgré l’arrivée récente d’un DGA Ressources, qui couvre un grand nombre de secteurs, **toujours pas de DRH en vue**, aucun interlocuteur pour les chefs de service, les agents et les syndicats. Quand on sait –c’était aussi un diagnostic partagé avec vous- que c’est par-là qu’il fallait commencer, comprenez notre incrédulité ! **Où sont les priorités** ? Avez-vous décidé de laisser pourrir une situation déjà fortement délabrée, faut-ilachever de décourager les dernières bonnes volontés ? **Les agents demandent à être respectés, à être écoutés et à trouver du sens à leur travail**. Tout ce qui leur est refusé aujourd’hui !

**-Évolution des carrières : A quoi servent les commissions paritaires** ? Lors d’une récente Pré-CAP (organisation locale où les syndicats sont consultés pour la promotion interne des agents), une liste d’agents promouvables nous est proposée. Les syndicats donnent leur accord, après un échange d’explications sur les critères de promotion. A l’arrivée, **c'est une autre liste qui est proposée au Centre de Gestion** ! Par quel tour de magie s'est opéré ce changement de dernière minute ? **Les syndicats ne sont pas pris aux sérieux**.

### **-Santé au travail :**

Tous ces errements conduisent à une question grave : la qualité de vie au travail, **la santé des agents de la ville**. Vous semblez déplorer, Monsieur le Maire, en différents lieux publics, l’excessif absentéisme du personnel de la ville : 300 salaires par an payés en congés maladie, payés à ne rien faire !

### **Qu’avez-vous fait pour améliorer la situation ?**

-Le **reclassement** des nombreux agents, pas seulement ceux déclarés inaptes médicalement à leurs fonctions, mais aussi tous ceux qui peinent à trouver une place dans la collectivité, n'a toujours pas trouvé un fonctionnement normal. Ainsi des dizaines d’agents « traînent » leur souffrance d’arrêt maladie en mobilité forcée, sans jamais avoir obtenu l’accompagnement nécessaire à leur situation. Des solutions existent, pourtant, profitables aux agents concernés ET à la collectivité.

On apprend que **vous envisagez de supprimer les rares postes qui permettent aux agents et aux cadres en difficulté de trouver une écoute : le poste de coaching**, qui a profité à des dizaines de cadres de tous niveaux (du chef d’équipe, agent de maîtrise, jusqu’au directeur de service) ; un mi-temps du **poste de psychologue** du travail.

Aujourd’hui, Monsieur le Maire, il n’y pas de lisibilité dans les décisions prises au sein de la collectivité. Le personnel n’a pas d’interlocuteur pour trouver réponse à ses questions. La déception des agents est considérable, à la mesure des espérances que l’alternance politique avait fait naître. Vos engagements sur la séparation entre politique et administration, ne sont pas tenus.

Vous vous présentez souvent comme « *l’homme de la parole donnée* ». On attend.

**Mais que sont les promesses de campagne électorale devenues ?**

**La CFTC d’Aulnay Sous Bois présente à toutes les instances de la ville.**

**Le Comité Technique (CT).**

*Monsieur David MESERAY, Titulaire  
Madame Baudrine CAKPOSSA, Suppléante*

**Le Comité d’Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).**

*Monsieur Frédéric GOUSSET, Titulaire  
Monsieur Pascal JAMROZ, Suppléant*

**La Commission Administrative Paritaire (CAP)**

*Monsieur François-Xavier ROBILLARD, Titulaire*

**Bulletin d’adhésion**

**Nom Prénom :**

**Service :**

**Date de Naissance :**

**Adresse :**

**Tel :**                   **Mail :**

**Montant annuelle de la cotisation 2015 : 110€**

**66% déduction fiscale**



Section syndicale C.F.T.C. d’Aulnay-sous-Bois  
1, boulevard Félix Faure – 93600 Aulnay-sous-Bois

Tél. : **01 48 66 73 48    06 26 41 63 08**

Fax : 01 43 32 68 97

Courriel : **cftc93600@sfr.fr**

**Permanences : toute la semaine sur rendez-vous**

